

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 30 AVRIL 2012

- n° 47 de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), de Mme Claudine Esseiva (PLR) et de MM. Pierre Marchioni (UDC) et Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 40 cosignataires, demandant la réalisation d'une thermographie aérienne des toits de tous les bâtiments de notre commune

M. Pierre-Olivier Nobs (PCS) résume le postulat ci-après :

"L'objectif de ce postulat est de réaliser une thermographie aérienne des toits de tous les bâtiments de notre commune et de mettre ensuite ces informations à disposition de la population et des propriétaires pour les inciter à la rénovation des bâtiments. Nous proposons aussi que le Conseil communal prenne contact avec ses partenaires de l'Agglomération et le Canton afin d'obtenir un coût de réalisation avantageux.

La thermographie aérienne, déjà très répandue en France, reste innovante en Suisse. Après Neuchâtel, première cité en Suisse à s'être lancée, en 2009, Meyrin et Vernier sont les premières villes périurbaines à avoir cartographié la situation thermique sur leur territoire. Depuis lors, l'ensemble des communes du canton de Genève l'a été. La thermographie aérienne infrarouge des bâtiments publics et privés du territoire communal permet de mettre en évidence de manière très visuelle la problématique des déperditions de chaleur. Cette opération s'inscrit dans la continuité des mesures prises par notre Commune dans le domaine des économies d'énergie et de notre engagement en tant que commune labélisée cité de l'énergie (2008). C'est un diagnostic, une aide à la planification, à la décision pour promouvoir et développer les campagnes d'isolation des bâtiments."